

Qu'entendre par appropriation sociale ?

Session du Samedi 14 Novembre 2015

La période politique est marquée par un patronat qui est dans une offensive ouverte contre les acquis du salariat. Face à cela, le mouvement social et, à ce jour incapable d'amorcer une quelconque contre-offensive et reste sur le terrain de la défensive. Nous pensons qu'une des raisons de cette situation est l'absence de perspective d'un au-delà au capitalisme.

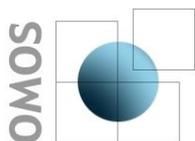
De nombreuses luttes sociales contemporaines portent « en creux » l'idée de propriété comme condition nécessaire de l'existence pour des entités économiques, souvent productives et industrielles, sacrifiées sur l'hôtel du profit. Ainsi, « les Goodyear », les Arcelor-Mittal », « les Fralib », « Les Pilpa » ou Hélio Corbeil, pour ne citer que les plus médiatisés, ont contesté, chacun à leur façon, le droit de propriété au nom du droit à l'activité. Certains réclamant la nationalisation, d'autres cherchant le moyen de s'engager dans la voie coopérative...

Des travaux du séminaire mené en commun sur l'appropriation sociale nous tirons notamment l'enseignement que les formes expérimentées, propriétés étatiques mais aussi mises en coopératives ont démontré leurs limites. L'étatisation ne débouche ni sur une appropriation réellement collective ni sur l'émancipation. Quant à la mise en coopérative, elle limite la plupart du temps son ambition à un « périmètre local » sans afficher une volonté de contribuer à la transformation globale de la société.

N'est-il pas temps de trouver les termes pour reposer, en l'affranchissant des écueils mis en évidence par l'histoire, la question de l'appropriation collective comme condition de l'émancipation humaine et de travailler à réunir les conditions à remplir pour en faire un thème idéologique récurrent au sein de l'ensemble de la société ?

Nous vous proposons une séance de travail le samedi 14 Novembre qui sera un point d'étape dans le cadre d'un séminaire qui existe depuis 2013.

Co-organisé par :



Samedi 14 Novembre 2015 de 9h30 à 16h30
à l'Union Syndicale Solidaires, 144 Bd de la Villette, 75019 Paris
1^{er} escalier gauche après le portail, 3^e étage.

Pour prévoir le nombre de repas (à charge des participants mais prix raisonnable), merci de vous inscrire auprès de infos@autogestion.asso.fr

Les auditions précédentes du séminaire

Sylvie Mayer et François Longéras nous ont permis de dresser l'état des lieux en ce qui concerne la bataille législative sur le droit de préemption des salariés en cas de cession et sur l'Economie sociale et solidaire.

Pierre Dardot est venu tracer la perspective politique que constitue le Commun, un ressource définitivement débarrassée de la notion de propriété, qu'elle soit publique ou privée, et gouvernée par les parties prenantes.

Daniel Lescornet est venu interroger le concept d'Economie sociale et solidaire en tant qu'alternative au capitalisme et a regretté l'absence de stratégie des partis politiques de gauche à son égard.

Bernard Friot a défendu son concept de Salaire universel dans lequel celui-ci ne sera plus que la seule rémunération possible, basée sur un système de grades attachés à la personne et indépendante du comportement de l'unité économique dans laquelle on travaille.

Pierre-Yves Chanu, de la CGT, est venu parler des propositions de la CGT en termes d'outils financiers pour faciliter les reprises d'entreprises par les salariés. Il a notamment parlé d'une proposition de livret E et de mobilisation de l'épargne salariale.

Paul Ariès est parti du constat actuel de crise de la démocratie pour y opposer les expériences actuelles qui tendent au contraire à rendre la parole aux citoyens. Il a brossé des pistes permettant d'envisager un renouveau de la démocratie dans un environnement d'égalité sociale et politique.

Yves-Claude Lequin, Eric Schoonejans et Jacques Michelet sont intervenus lors d'une table ronde destinée à discuter des rapports possibles et réciproques entre la recherche publique et l'Economie sociale et solidaire. Ils ont respectivement interrogé l'apport des citoyens dans l'orientation donnée aux programmes scientifiques, l'apport et les problèmes de l'agro-écologie, et l'incidence de la révolution informationnelle sur l'Economie sociale et solidaire.

Jean-Numa Ducange, historien, a évoqué quelques expériences historiques d'appropriation sociale de 1789 à 1920. Il a choisi de traiter de la révolution française et la question de la propriété, de l'idée d'association dans la révolution de 1848, des relations entre partis, syndicats et mouvement coopératif et de l'émergence des conseils ouvriers en 1905 en Russie.

Catherine Samary a choisi d'interroger l'autogestion sur les enjeux de pouvoirs en cherchant à dépasser l'opposition traditionnelle entre droits individuels et approches d'ensemble. En partant d'une conception de l'autogestion comme droit de base accordé à tous ses citoyens, elle a mis l'accent sur la centralité d'une reformulation des luttes autogestionnaires à partir des Communs.

Ce qui nous paraît essentiel est moins de définir dans le détail le fonctionnement d'entreprises hors sociétés de capitaux que de tracer la trajectoire que peut prendre des luttes idéologiques et sociales se situant délibérément dans la perspective d'un dépassement des règles du capitalisme.